



**LE 3 FÉVRIER 2025**

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue à l'Hôtel de Ville de Beupré au 10995 rue des Montagnards, le lundi 3 février 2025 à 19 h 30, à laquelle sont présents :

M. Pierre Renaud, maire  
Mme Nancy Pelletier, conseillère #1  
M. Michel Auger, conseiller #3  
M. Serge Simard, conseiller #4  
M. Michel Beaumont, conseiller #5  
Mme Michèle Abdelnour, conseillère #6

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe  
M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier

Absence motivée : M. Christian Blouin, conseiller #2

11487-030225 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

**RAPPORT**

C.C.U.

3A Rapport des permis janvier 2025

3B Rapport budgétaire janvier 2025

3D Listes des dépenses autorisées et listes des paiements

|                                          |               |
|------------------------------------------|---------------|
| 1. Journal des chèques 2402457 - 2402459 | 126 669,08 \$ |
| 2. Journal des chèques 2500001 - 2500045 | 422 367,18 \$ |
| 3. Journal des chèques 2500046 - 2500134 | 212 242,22 \$ |

Les listes des chèques comprennent également les déboursés liés aux contrats accordés et payés par les personnes autorisées en vertu du Règlement no 1181 portant sur la délégation à certains fonctionnaires de la Ville le pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats au nom de la municipalité. En conséquence, lesdites listes constituent le rapport transmis par ces fonctionnaires et employés conformément au cinquième alinéa de l'article 477.2 LCV, les contrats ayant été accordés en application de ce règlement et les paiements faits.

11488-030225 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 JANVIER 2025**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2025.

11489-030225 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 JANVIER 2025**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 janvier 2025.

11490-030225 **MANDAT UMO – EXERCICE DE MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE 2025**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de mandater l'Union des municipalités du Québec pour l'exercice de l'équité salariale 2025, le tout suivant l'offre de services datée du 15 janvier 2025.

11491-030225 **DESTRUCTION DE DOCUMENTS**

Il est proposé par Monsieur Michel Auger et résolu unanimement d'autoriser la destruction des documents mentionnés ci-dessous, et ce, suivant le calendrier de conservation soit :

- Factures 2017
- Journaux comptables 2017
- Comptes de banque et chèques 2017
- Rapport TPS/TVQ 2011, 2017
- Mutations 2017
- Feuilles de temps 2017
- Journal des paies 2017

11492-030225 **APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR L'ACQUISITION D'APPAREILS RESPIRATOIRES ET ACCESSOIRES**

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Beaufort désire obtenir des offres pour les services professionnels en ingénierie pour l'acquisition d'appareils respiratoires et accessoires;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'entériner, tel que soumis par la direction générale, les documents d'appel d'offres et l'estimation des coûts.

11493-030225 **REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DU REFINANCEMENT À MÊME LE SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de payer, à même le surplus accumulé non affecté les montants suivants :

- |                  |           |
|------------------|-----------|
| ○ Règlement 1136 | 79 600 \$ |
| ○ Règlement 1171 | 64 100 \$ |

11494-030225 **AIDE FINANCIÈRE PROJET « JUMPLINE » AU MONT STE-ANNE**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement de verser la somme de 10 000 \$ à Corporation des sentiers fatbike Mont Sainte-Anne à titre d'aide financière pour la réalisation des infrastructures d'un « Jumpline ».

11495-030225 **AFFICHAGE D'UN POSTE DE GREFFIER ADJOINT**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'autoriser l'affichage d'un poste de greffier adjoint.

11496-030225 **DEMANDE DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE CROISSANCE DE LA CANOPÉE DES COLLECTIVITÉS CANADIENNES**

**ATTENDU** que la Ville de Beaufort vise les objectifs suivants :

- Réduction des îlots de chaleur : diminuer les zones où la température est plus élevée en raison du manque de végétation;
- Amélioration de la qualité de l'air : filtrer les polluants atmosphériques et capter le carbone;
- Augmentation de la capacité d'absorption du sol : réduire les risques d'inondations et améliorer la gestion des eaux pluviales;
- Amélioration de la qualité de vie : créer un environnement plus agréable pour les résidents;
- Renforcement de la résilience climatique : aider la ville à mieux résister aux effets des changements climatiques;
- Maintien de la biodiversité : soutenir les habitats naturels pour diverses espèces.

**ATTENDU** que le Collectif Canopée entreprend le verdissement du territoire de la Ville de Beaufort.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement que :

- a) le conseil municipal de la Ville de Beaufort accepte que le Collectif Canopée présente une demande de financement dans le cadre de l'initiative Croissance de la canopée des collectivités canadiennes de la Fédération canadienne des municipalités pour le verdissement du territoire de la Ville de Beaufort;
- b) le conseil municipal de la Ville de Beaufort comprend également que la contribution pour la durée de vie de l'initiative Croissance de la canopée des collectivités canadiennes ne dépassera pas 10 millions de dollars pour la plantation d'arbres dans notre municipalité, y compris une contribution maximale d'un million de dollars pour les

coûts des activités d'infrastructure, et que si ce projet est approuvé, il sera pris en compte dans cette limite;

- c) d'autoriser le maire et la greffière à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

11497-030225 **CLUB DES LIONS DU DISTRICT U-2 – CONGRÈS - PUBLICITÉ 300 \$**

**ATTENDU** que se tiendra les 25, 26 et 27 avril au Delta Marriott Hôtel à Beupré le congrès des Clubs Lions du District U-2;

**ATTENDU** qu'un album souvenir sera remis aux congressistes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de prendre une publicité de 300 \$ soit ¼ page dans ledit album.

11498-030225 **COCKTAIL-BÉNÉFICE SUR LA MOBILITÉ DURABLE 2025 D'ACCÈS TRANSPORTS VIABLES**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'autoriser le maire à participer au cocktail-bénéfice sur la mobilité durable 2025 d'Accès transports viables qui se tiendra le 20 mars 2025 et d'autoriser le paiement des dépenses.

11499-030225 **MANDAT À ME MARTIN BOUFFARD - MORENCY AVOCATS**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de mandater Me Martin Bouffard de la firme « Morency avocats » afin d'entreprendre toutes les procédures nécessaires concernant la propriété sise au 11100 avenue Royale, Beupré.

11500-030225 **ENTENTE AVEC LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE QUÉBEC**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'autoriser le directeur général, M. Roch Lemieux à signer la convention pour des services animaliers incluant le CSRM.

11501-030225 **LETTRE D'ENTENTE POUR UNE RETRAITE PROGRESSIVE MME HÉLÈNE BOUCHARD – AUTORISATION À SIGNATURE**

Il est proposé par Monsieur Michel Auger et résolu unanimement d'autoriser le directeur général, M. Roch Lemieux à signer une lettre d'entente pour une retraite progressive pour Mme Hélène Bouchard.

11502-030225 **PLUMOBILE – QUOTE-PART 2025**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a délégué sa compétence en matière de transport collectif et adapté à la MRC de la Côte-de-Beupré par une entente intermunicipale qui autorise la MRC à sous-déléguer cette compétence à toute personne autorisée par la loi;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC a confié à Développement Côte-de-Beaupré l'organisation et la gestion du transport collectif et adapté pour les municipalités de la MRC de la Côte-de-Beaupré participantes, en commun avec les municipalités locales de la MRC de L'Île-d'Orléans;

**CONSIDÉRANT QUE** Développement Côte-de-Beaupré a accepté d'organiser et de gérer le service de transport collectif et adapté pour les deux MRC et qu'un contrat de transport a été octroyé le 6 octobre 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités locales participantes contribuent financièrement au service de transport dont elles bénéficient;

**CONSIDÉRANT QUE** la quote-part de la Ville de Beaupré a été établie à x 31 792,32 \$ représentant 7,47 \$ par habitant pour l'année 2025

**CONSIDÉRANT QUE** le 7,47 \$ de la quote-part inclut le transport collectif et le transport adapté dans toutes les municipalités participantes;

**CONSIDÉRANT QUE** la quote-part de la municipalité est conditionnelle à la participation financière du ministère des Transports au transport collectif et adapté;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement que le conseil municipal de la Ville de Beaupré accepte de payer la quote-part pour l'année 2023, soit une somme de 31 792,32 \$ à Développement Côte-de-Beaupré.

11503-030225 **MANDAT À DG3A – RÉAMÉNAGEMENT DU SOUS-SOL DE L'HÔTEL DE VILLE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de mandater la firme « DG3A » afin de fournir les services requis pour la réalisation d'une étude sommaire et proposition d'aménagement pour le réaménagement du sous-sol de l'hôtel de ville, le tout suivant l'offre de services du 28 janvier 2025.

11504-030225 **ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT 1315 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1195 SUR LES DÉROGATIONS MINEURES**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'adopter le projet de règlement 1315 modifiant le règlement 1195 sur les dérogations mineures afin d'harmoniser le texte du règlement avec celui de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, chapitre A-19.1.

11505-030225 **PROJET DE CONSTRUCTION – FYRA QUARTIER (210, RUE DE L'AURORE-BORÉALE)**

**ATTENDU** que le propriétaire du lot 6 485 027 du cadastre du Québec a déposé de nouveaux plans pour une demande de permis pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée située dans le développement domiciliaire FYRA Quartier et qui aura comme adresse le 210, rue de l'Aurore-Boréale;

**ATTENDU** qu'en vertu du Règlement 1196 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, section 5 du chapitre 3, le projet de construction est assujéti à l'approbation par le conseil municipal suivant les objectifs et les critères énoncés;

**ATTENDU** que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé le projet de construction en regard des dispositions applicables du règlement 1196 et qu'ils sont d'avis que le style de la construction projetée s'inscrit dans la continuité du cadre bâti développé pour ce développement et que ce projet répond aux objectifs et critères énoncés;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'approuver le projet de construction d'une résidence unifamiliale, le tout suivant les documents déposés à la recommandation 25-02 du CCU du 21 janvier 2025.

Que la résolution no 11378-041124 adoptée par le conseil municipal soit abrogée.

11506-030225 **PROJET D'AGRANDISSEMENT – 45, RUE DES PIGNONS**

**ATTENDU** que le propriétaire de la maison sise au 45, rue des Pignons a déposé les plans pour une demande de permis pour l'agrandissement de ladite maison en y ajoutant une pièce habitable au rez-de-chaussée donnant sur le côté latéral gauche;

**ATTENDU** qu'en vertu du Règlement 1196 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, section 5 du chapitre 3, le projet d'agrandissement est assujéti à l'approbation par le conseil municipal suivant les objectifs et les critères énoncés;

**ATTENDU** que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé le projet d'agrandissement en regard des dispositions applicables du règlement 1196 et qu'ils sont d'avis que le projet répond aux objectifs et aux critères énoncés;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'approuver le projet d'agrandissement de la maison, le tout suivant les documents déposés à la recommandation 25-03 du CCU du 21 janvier 2025.

11507-030225 **REMERCIEMENTS À MME LYNE SAVARD À TITRE DE MEMBRE DU CCU (21 NOVEMBRE 2005)**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement de remercier Mme Lyne Savard à titre de membre du CCU laquelle a œuvré au sein de ce comité pendant 19 ans.

11508-030225 **NOMINATION D'UN MEMBRE DU CCU (SIÈGE 4) M. ALEXANDRE PÉRIARD**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement de nommer M. Alexandre Périard au siège 4.

11509-030225 **EMBAUCHE SURNUMÉRAIRE DÉNEIGEMENT DE NUIT**

Il est proposé par Monsieur Michel Auger et résolu unanimement d'embaucher M. Victor Delisle Girard à titre de surnuméraire pour l'équipe de déneigement de nuit.

11510-030225 **APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE POUR LA CONCEPTION DES PLANS ET DEVIS POUR L'AGRANDISSEMENT DU GARAGE MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Beupré désire obtenir des offres pour les services professionnels en ingénierie pour la conception des plans et devis pour l'agrandissement du garage municipal;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Michel Auger et résolu unanimement :

- a) d'accepter, tel que soumis par la direction générale, les documents d'appel d'offres et l'estimation des coûts; et
- b) d'autoriser la greffière à procéder à l'appel d'offres public avec les documents ci-devant mentionnés et acceptés par le conseil.

11511-030225 **APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LA CONCEPTION DES PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DE CHANTIER POUR L'AGRANDISSEMENT DU GARAGE MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Beupré désire obtenir des offres pour les services professionnels en ingénierie pour la conception des plans et devis et la surveillance de chantier pour l'agrandissement du garage municipal;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Michel Auger et résolu unanimement :

- a) d'accepter, tel que soumis par la direction générale, les documents d'appel d'offres et l'estimation des coûts; et
- b) d'autoriser la greffière à procéder à l'appel d'offres public avec les documents ci-devant mentionnés et acceptés par le conseil.

11512-030225 **DEMANDE DE GRATUITÉ SALLE CMB - ÉQUIJUSTICE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de prêter gratuitement une salle au Centre multifonctionnel le 6 février 2025 pour une durée approximative de 1 h 30 à l'organisme Équijustice.

11513-030225 **SANA - DEMANDE DE GRATUITÉ SENTIERS SKI DE FOND ET PRÊT D'ÉQUIPEMENTS**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'autoriser le SANA à organiser gratuitement une randonnée raquettes/ski de fond dans le cadre d'une activité d'intégration des nouveaux arrivants qui se tiendra au Centre de ski de fond et raquettes Robert Giguère et d'autoriser le prêt d'équipements en fonction des disponibilités.

11514-030225 **CLUB DE MARCHÉ CÔTE-DE-BEAUPRÉ – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'accorder une aide financière de 250 \$ au Club de marche de la Côte-de-Beaupré.

11515-030225 **FADOQ - APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ – DEMANDE DE GRATUITÉ**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de permettre, en collaboration avec la FADOQ, l'organisation « Après-midi jeux de société » qui se tiendra un vendredi après-midi par mois. La salle sera prêtée gratuitement dans la mesure où il y a des disponibilités.

11516-030225 **SOIRÉE COUNTRY POUR OPÉRATION ENFANT SOLEIL LE 3 MAI – DEMANDE DE GRATUITÉ**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement de prêter gratuitement la salle du centre communautaire le 3 mai prochain pour la tenue d'une soirée country dans le cadre d'OPÉRATION ENFANT SOLEIL.

11517-030225 **AFFICHAGE DE DEUX (2) POSTES DE CHEF AUX OPÉRATIONS**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser l'affichage de deux postes de chef aux opérations.

11518-030225 **EMBAUCHE D'UN POMPIER SECTEUR ST-TITE-DES-CAPS**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement de procéder à l'embauche de M. Samuel Lachance à titre de pompier à temps partiel pour le secteur de St-Tite-des-Caps.

11519-030225 **CONGÉ SANS SOLDE MME GABRIELLE CANTIN**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'accepter la demande de congé sans solde de Mme Gabrielle Cantin, le tout suivant la recommandation du directeur du service incendie.

11520-030225 **MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 1255**

**ATTENDU** que le règlement 1255 ordonnant des travaux de réfection et de prolongement des infrastructures des rues Fatima Est, Morel, Roland, des Cèdres, Saint-Gustave (Nord et Sud), Saint-André (Nord et Sud), Saint-Gérard (Nord), Sainte-Croix, Chemin de la Rivière, Vital-Roy, Van Bruyssel et Saint-Émile et décrétant un emprunt de 9 000 000 \$ à cette fin a été adopté par le conseil lors de la séance du 3 février 2020;

**ATTENDU** qu'un règlement d'emprunt peut être modifié par résolution lorsque la modification ne change pas l'objet du règlement d'emprunt et qu'elle n'augmente pas la charge des contribuables;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement :

Que l'article 3 du règlement 1255 soit remplacé par le suivant :

Article 3 Le conseil de la Ville de Beupré est autorisé à dépenser une somme de 9 071 607 \$ pour les fins du présent règlement.

Que l'article 4 du règlement 1255 soit remplacé par le suivant :

Article 4 Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 9 000 000 \$ sur une période de 20 ans et à affecter une somme de 71 607 \$ provenant de la subvention FIMEAU.

11521-030225 **FQM – RENDEZ-VOUS NATIONAL DÉVELOPPEMENT LOCAL 2025**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'autoriser les membres du conseil municipal à participer au Rendez-vous National Développement local 2025 qui se tiendra les 22 et 23 avril 2025 et d'autoriser le paiement des dépenses inhérentes.

11522-030225 **AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 1315**

Monsieur le maire donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le projet de règlement 1315 modifiant le Règlement sur les dérogations mineures 1195 afin d'harmoniser le texte du règlement avec celui de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, chapitre A-19.1.

11523-030225 **AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 1316**

Monsieur le maire donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le projet de règlement 1316 concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Douze (12) personnes sont présentes et différentes questions ont été posées :

- Des félicitations sont adressées aux membres du conseil municipal concernant la prise de position par la Ville de Beupré dans le dossier « Développement secteur Est du Mont Ste-Anne »
- Comité à être formé par la MRC dans le dossier « Mont Ste-Anne;
- Vestiaire piscine – femme/homme
- Piscine – équipement supralocal
- Plumobile – bilan
- Jumpline
- Délai Côte de la Falaise
- Ski-doo – Côte de la Falaise
- MRC – Mont Ste-Anne – financement – voir modèle Association villégiature - commerces

11524-030225 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Michel Auger et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20 h 45.

\_\_\_\_\_  
PIERRE RENAUD  
MAIRE

\_\_\_\_\_  
JOHANNE GAGNON, GREFFIÈRE ET  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE